



Information

Plan de site
Gazette

08-03-99 - 18 h 31

Daniel Jacoby appuie les orphelins de Duplessis

← RETOUR

Nouvelle à
nous soumettre

Le Protecteur du citoyen, Daniel Jacoby, dénonce la décision du gouvernement du Québec dans le dossier des orphelins de Duplessis, la qualifiant «d'injuste et humiliante». Rappelons que le premier ministre Lucien Bouchard a annoncé la semaine dernière la création d'un fonds spécial de soutien de trois millions de dollars, mais il ne s'agit pas d'un programme d'indemnités individuelles.



Maître Jacoby soutient que la décision de ne pas indemniser personnellement les victimes a pour effet de banaliser la gravité de la situation vécue par un certain nombre d'orphelins entre 1930 et 1965. Il demande au gouvernement de revoir sa décision en tenant compte des règlements beaucoup plus généreux intervenus ailleurs au Canada pour des cas similaires.

Monsieur Jacoby s'en est pris particulièrement au ministre Robert Perreault pour sa déclaration à l'endroit des orphelins de Duplessis.



[\[Nouvelle suivante\]](#)

[\[Les manchettes\]](#)

[\[Sommaire Information\]](#)